



HAL
open science

Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie.

Annie-Hélène Dufour

► **To cite this version:**

Annie-Hélène Dufour. Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie.. Le monde alpin et rhodanien, 1997, Nommer l'espace, 25 (2-4), pp.187-200. hal-01853274

HAL Id: hal-01853274

<https://hal.science/hal-01853274v1>

Submitted on 2 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie

Annie-Hélène Dufour

Citer ce document / Cite this document :

Dufour Annie-Hélène. Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie.
In: Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°2-4/1997. Nommer l'espace. pp. 187-200;

doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1997.1643>

https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1997_num_25_2_1643

Fichier pdf généré le 04/04/2018

Résumé

Dans l'ensemble des processus de « domestication » de l'espace, la toponymie occupe une position particulière à la fois par son rapport au temps et son mode d'action sur l'espace. En effet, inscrite dans la durée, elle peut être conservée et transmise par la mémoire ; réalisant, par le biais du verbe, une emprise symbolique sur l'espace, elle se coule dans un mouvement beaucoup plus général de rapport au monde qui consiste à donner existence aux choses en les nommant. Elle n'est, par conséquent, pas seulement un mode de désignation grâce auquel il devient possible de se repérer, de situer précisément un lieu mais aussi une prise de possession et un moyen d'action sur lui. Après une brève introduction sur le rôle de la toponymie dans l'étude de l'espace en ethnologie, l'auteur examine les méthodes d'investigation auxquelles celle-ci peut avoir recours et expose une étude de cas consacrée à un espace posant quelques problèmes méthodologiques en raison de ses caractéristiques physiques et de son statut juridique : l'espace marin.

Riassunto

Addomesticare lo spazio. Alcuni punti fondamentali ed un esempio per un approccio etnologico alla toponomastica.

Nell'insieme dei processi di « addomesticamento » dello spazio, la toponomastica occupa una posizione particolare sia per il suo rapporto con il tempo, sia per il suo modo di agire sullo spazio. Inscritta nella durata, essa può in fatti essere conservata e trasmessa dalla memoria ; realizzando, tramite la parola, un'influenza simbolica sullo spazio, essa si inserisce in un movimento molto più generale di rapporto con il mondo, consistente nel dare esistenza alle cose denominandole. Non si tratta solo, di conseguenza, di un modo di designare grazie al quale diviene possibile orientarsi e situare precisamente un luogo, ma anche di una presa di possesso e di un mezzo per agire su questo. Dopo una breve introduzione sul ruolo della toponomastica nello studio dello spazio in etnologia, l'autore esamina i metodi di ricerca ai quali questa disciplina può ricorrere ed espone uno studio di casi dedicato a uno spazio che pone alcuni problemi metodologici derivanti dalle sue caratteristiche fisiche e dal suo statuto giuridico : lo spazio marittimo.

Domestiquer l'espace

Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie

Annie-Hélène Dufour

« La vie des groupes humains ne peut affronter la substitution de l'ordre génétique à l'ordre ethnique que sous couvert d'un temps, d'un espace et d'une société entièrement symboliques, interposés comme le rivage d'une île entre la stabilité nécessaire et le mouvement anarchique du monde naturel »

André Leroi-Gourhan (1965, p. 138)

On ne peut dissocier la toponymie de l'ensemble dans lequel elle s'inscrit : celui des processus de domestication de l'espace dont A. Leroi-Gourhan dit qu'ils représentent – avec la domestication du temps – le « fait humain par excellence » (1965, p. 135). Cette « domestication » passe aussi bien par des modes d'appropriation pratiques, sociaux, juridiques... que par un ensemble d'opérations symboliques visant à mettre en place, dans un ordre cohérent et rassurant des espaces auxquels l'homme peut ne jamais avoir physiquement accès (la voûte céleste par exemple) comme son environnement le plus immédiat.

Ce qui intéresse l'ethnologue dans son approche des sociétés humaines c'est l'ensemble de ces processus d'appropriation de l'espace, dans la mesure où c'est toujours à travers les ajustements qu'il établit avec lui que tout groupe signifie sa manière d'être au monde, de le pratiquer, de le concevoir, et toujours à travers un espace à parcourir, aménager, habiter, qu'il imprime le style de sa présence. C'est bien ce que nous tentons de saisir, et les différents marquages matériels et symboliques qu'effectue un groupe humain dans l'espace pour se l'appropriier – et par lesquels nous pouvons l'appréhender – nous offrent les moyens cette saisie.

Nous n'envisagerons ici que les aspects symboliques de cette appropriation. Parmi eux, certains trouvent une expression matérielle, d'autres pas. Expression matérielle lorsque croix, oratoires, chapelles, églises, temples, etc. ponctuent, côté chrétien, l'espace religieux ; expression matérielle encore quand une identité

commune se manifeste en monuments (aux morts, républicains, arbres de la Liberté), en oriflammes ou en drapeaux qui attestent ou proclament une appartenance collective. Expression immatérielle quand des cérémonies marquent ou commémorent la prise de possession d'un territoire, quand des pèlerinages consacrent, à périodicité régulière, le périmètre d'une communauté, ou que des processions ou des cortèges délimitent par le parcours telle portion d'espace villageois lors d'événements publics (fêtes) ou familiaux (mariages ou enterrements). Au regard de ces appropriations éphémères et cycliques de l'espace, la toponymie occupe une position particulière à la fois par son rapport au temps et son mode d'action sur l'espace. En effet, inscrite dans la durée, conservée et transmise par la mémoire, qu'elle soit écrite ou orale, « elle dévoile des attitudes collectives, dans leur *permanence*⁽¹⁾ à l'égard des contraintes et des potentialités du milieu environnant » (Balfet *et al.*, 1976, p. 18). C'est l'un de ses premiers intérêts pour une approche scientifique des systèmes spatiaux.

Réalisant une emprise symbolique sur l'espace par le biais du verbe, elle s'inscrit, par ailleurs, dans un mouvement beaucoup plus général de rapport au monde. L'homme « n'a de prise sur les phénomènes que dans la mesure où la pensée peut, à travers les mots, agir sur eux en construisant une image symbolique à réaliser matériellement » (Leroi-Gourhan, 1965, p. 164). « Une chose n'existe que lorsqu'elle est nommée » (*ibid.*, p. 163). La toponymie réalise donc cette mise au monde de l'espace dont l'existence sans intervention humaine ne serait pas révélée. C'est son second intérêt. Elle n'est, par conséquent, pas seulement un mode de désignation grâce auquel il devient possible de se repérer, de situer et dénommer précisément un lieu mais aussi une prise de possession et un moyen d'action sur lui. Peut-être même est-ce avant tout cela. Il est plus difficile d'en prendre conscience dans nos sociétés utilisatrices depuis des siècles de plans et de cartes que dans celles dont la vie repose sur le mouvement et qui n'en utilisent pas. C'est ce que mettent en évidence les travaux de B. Collignon sur les Inuinnait (Eskimo du cuivre, Canada), dont l'activité de chasse – et donc de voyage – se passe quasi totalement de repérage toponymique. « Les noms de lieu, dit-elle, sont essentiels non au déplacement et à la survie mais à leur intégration au milieu [...]. Ils assurent la pérennité d'une perception de l'espace spécifique, exprimée par des noms qui sont comme des commentaires sur l'espace habité » (1994, p. 147). En effet, s'il existe une relation entre la possession d'un grand stock de toponymes et la pratique de l'espace, elle signe davantage la qualité et la profondeur du lien à un territoire que l'ampleur d'un savoir géo-topographique. Dans nos sociétés comme chez les Inuit, elle manifeste l'insertion des individus dans une communauté. Posséder un registre étendu de noms de lieux comme posséder un registre étendu de noms de personnes ne peut être que le fait d'individus très fortement et depuis longtemps engagés dans un territoire et un réseau social donnés⁽²⁾. Cette connaissance signe donc aussi l'appartenance

(1) C'est moi qui souligne.

(2) On ne peut s'empêcher de songer aux propos de Lévi-Strauss : « L'espace est une société de lieux dits, comme les personnes sont des points de repère au sein du groupe » (1995, p. 203).

et l'identité. L'étranger qui ne la possède pas perd le fil des conversations entre autochtones, les jeunes Inuit qui ne l'ont plus ne s'y « retrouvent » pas⁽³⁾. On a pu voir dans cette possession des noms de lieux « une des formes les plus affirmées et résistantes de l'identité communautaire » (Martinelli, 1979, p. 1). Réciproquement, quand une société se défait, son espace se détraque⁽⁴⁾. Si la nécessité de nommer pour prendre possession du monde et agir sur lui correspond bien à une tendance universelle, celle-ci se réalise différemment selon les lieux où elle s'applique en fonction de « la manière dont chaque culture découpe le réel, et dans les limites variables qu'elle assigne, [...] à l'entreprise de classification » (Lévi-Strauss, 1995, p. 257). Ceci est particulièrement net dans les sociétés où l'espace est non pas possédé en commun par un groupe (comme c'est le cas des communautés sédentaires européennes enracinées dans un lieu) mais habité ou parcouru par différents groupes qui impriment sur le même espace des grilles culturelles différentes⁽⁵⁾. Dans ce domaine comme dans d'autres, ce sont les différentes spécificités de ces découpages du réel que l'ethnologue doit saisir, spécificités dont la comparaison pourrait, à terme, permettre de dégager des types diversifiés et récurrents d'insertion dans l'espace.

Ces quelques considérations sommaires sur le rôle de la toponymie dans l'approche ethnologique de la réalité culturelle et sociale invitent à un bref examen des méthodes d'investigation auxquelles notre discipline a recours et des résultats qu'elle obtient.

APERÇU SUR LA CONSTITUTION ET LE TRAITEMENT DE CORPUS DE TOPONYMES

Constitution des sources

Une première préoccupation dans ce domaine, comme dans d'autre sera de croiser deux points de vue : celui (-*etic*) de la toponymie officielle livrée par les cartes d'Etat Major, les Cadastres etc., et celui (-*emic*) de la toponymie usuelle possédée et pratiquée par les usagers⁽⁶⁾. De même confronterons-nous, au moment d'assigner un sens aux toponymes, les étymologies savantes aux étymolo-

(3) « Si les jeunes sont si avides de toponymie, c'est bien qu'ils sentent qu'il y a là quelque chose qui leur manque, une dimension dans la relation au territoire qui leur échappe » (Collignon, 1994, p. 148)

(4) Cf. Marcel Granet (1968, p. 85) : « A une dynastie décadente, correspond un espace détraqué ».

(5) L'emprise touarègue n'est pas exclusive sur l'espace étudié par Edmond Bernus (1981, p. 65) au Niger mais coexiste avec d'autres. Ainsi existe-t-il « des strates de toponymies différentielles correspondant à des utilisations différentielles de l'espace, par les habitants permanents de la région (Kel Fadey), par les sédentaires d'In gall et Tegidda (Isawwaghen) ou par les transhumants de la "cure salée" (Tegareygarey) ».

(6) *Emic, etic* : ce vocabulaire, emprunté à l'anthropologie américaine, lui-même dérivé de la distinction, en linguistique, entre *phonémique* et *phonétique*, renvoie à la question épistémologique de mêler l'expérience et les conceptions indigènes des faits, de l'observation et l'interprétation que peut en faire une personne extérieure à la société où il se produisent

gies populaires. C'est pourquoi nos sources, lors de la constitution du corpus seront de deux types :

— Des sources *écrites* constituées par enquête indirecte à partir d'un certain nombre de documents : les cartes, les cadastres bien sûr mais aussi la littérature écrite (géographique, historique, légendaire, poétique...) produite sur le lieu.

— Des sources *orales* constituées à partir d'enquêtes directes auprès des habitants : en parcourant le terrain en leur compagnie pour procéder au relevé de toponymes en situation, en effectuant des relevés sur fond de cartes muettes, en procédant – le cas échéant – à l'exécution de cartes mentales (7). L'enquête directe se préoccupera aussi du recueil de toutes les sources orales relatives à la toponymie telles que chansons, poèmes, proverbes, etc., qui représentent des éléments précieux pour l'analyse des données.

Établir cette toponymie usuelle est indispensable non seulement parce qu'elle donne accès au point de vue des acteurs, comme on l'a déjà souligné, mais encore parce qu'elle permet de ne pas passer à côté de pans entiers de l'espace humanisé que la toponymie officielle ne consigne pas dans ses registres.

Ainsi les espaces non cultivés – et singulièrement les espaces boisés qui forment une part importante de certains terroirs – apparaissent comme très pauvrement nommés sur les documents officiels alors qu'ils sont abondamment qualifiés par les utilisateurs qui les parcourent ou les ont parcourus au fil des années et des saisons (cueilleurs, chasseurs, bergers, charbonniers, etc.), sans parler des étendues maritimes dont il sera plus amplement question plus loin. Mais ceci est également vrai des espaces où les toponymes abondent comme les centres villageois ou urbains dont certains lieux qui échappent à la toponymie officielle sont baptisés par leurs utilisateurs et appropriés par l'ensemble de la société locale : ainsi, pour la Provence, *La cigale*, recoin ensolleillé à l'abri d'une petite baume où se retrouvent les anciens les après-midi d'hiver, *La douane*, lieu de passage obligé pour entrer et sortir du village en subissant la critique des censeurs ici réunis, *Le roudoulet de X*, fragment de place où sont accoutumées de se rencontrer quelques voisines de quartier. Il arrive même parfois que des espaces dûment nommés soient familièrement réappropriés par la parole et se retrouvent ainsi pourvus de plusieurs noms de baptême. C'est le cas, par exemple, à E... où *Moscou*, *La Sibérie* rebaptisent la rue Léonce Artaud où s'engouffre le Mistral en hiver. A l'inverse, certains espaces urbains résistent à toute nouvelle appellation et demeurent au fil des baptêmes et débaptêmes successifs sous le nom unanimement adopté par les gens du lieu comme c'est le cas dans cette ville de Provence qui néglige délibérément d'enregistrer par ses pratiques de communication quotidienne les nouveaux noms successivement attribués à « sa » place de *la Rotonde*. Cet ensemble forme une microtoponymie très riche

(7) Ces cartes mentales donnent une idée des représentations qu'ont les individus de leur espace. Elles rendent donc compte de l'espace « vécu ». Elles peuvent porter sur différents objets : perception des frontières, connaissances géo-topographiques, toponymiques, etc. Un de leurs intérêts est de livrer une vision différentielle des phénomènes spatiaux selon la position sociale, professionnelle, spatiale des individus.

que seuls l'enquête directe et le partage des lieux permettent de révéler. Ainsi, l'étude toponymique, dans les sociétés de tradition écrite, doit-elle tenir compte du fait qu'y coexistent différents niveaux de connaissance et d'expression toponymiques : un niveau officiel, un niveau usuel, lequel recouvre une toponymie partagée par l'ensemble de la collectivité locale et une toponymie « ésotérique » que seuls possèdent quelques groupes d'initiés.

Traitement des données

Une première *approche quantitative* fournit les cadres généraux de l'appropriation de l'espace. Par l'établissement des zones les plus densément nommées (au moyen de cartes par points ou en évaluant la densité de répartition des toponymes à l'hectare), peuvent être mis en évidence les points forts de l'espace pour un groupe local donné. Ceci se manifestera par l'existence de diverses zones riches en toponymes entre lesquelles, ou au-delà desquelles, l'espace n'est plus nommé. C'est là qu'en général se trouvent les toponymes de limites marquant la frontière au-delà de laquelle le territoire n'est plus approprié par le groupe ou même n'est plus connu. Souvent, et pour ces raisons mêmes, considérées comme insécures, ces lisières sont le lieu d'élection de nombreux esprits maléfiques contre lesquels les hommes se prémunissent de diverses manières : en y élevant la chapelle d'un saint protecteur, en s'y rendant périodiquement en pèlerinages, en mettant ces marges sous des auspices plus favorables par l'attribution de noms de baptême sacrés⁽⁸⁾.

L'étude quantitative des toponymes offre un autre intérêt : appliquée à des relevés échelonnés dans le temps, elle donnera également une idée des appropriations successives de certains types d'espace ou de leur abandon. Cependant, telle quelle, cette approche resterait pauvre si elle ne s'accompagnait d'une mise en relation avec d'autres données (historiques, géographiques, topographiques, foncières, etc.), susceptibles de fournir leur sens à ces variations de densité et si elle ne se couplait avec une analyse qualitative des réseaux de toponymes.

L'*approche qualitative* commence par un repérage thématique des toponymes. Chaque système toponymique localisé présente, au-delà de la variété des appellatifs, des constantes thématiques. Ceci suppose l'existence d'une série limitée de classes de toponymes, elle-même très ouverte en sous-classes.

Nature des sols ; climat ; flore ; faune ; hydrologie ; relief ; agriculture ; élevage ; artisanat et industrie ; limites ; événements historiques ; religion ; monde surnaturel ; toponymes juridiques ; anthroponymes ; etc.

(8) Ces frontières sont, en Provence, des lieux où fleurissent des toponymes infernaux – l'*aire des Masco* (des Sorcières), la *roche d'Enfer*, le *Malmont*, par exemple, voisinant avec des toponymes protecteurs à caractère religieux (voir à ce sujet. Christian BROMBERGER *et al.*, 1981, p. 48 *sq.*).

Dans les sociétés où coexistent plusieurs langues ou dialectes il sera nécessaire de procéder à un repérage de la part prise par chacun et des types de toponymes sur lesquels chaque langue ou dialecte s'investit.

L'observation de la répartition des *proportions* des différentes classes de toponymes fera apparaître les éléments prédominants pour telle ou telle société dans son emprise sur l'espace – l'eau, le relief, la végétation ⁽⁹⁾... L'*analyse qualitative* de chaque groupe de toponymes affinera cette première approche en indiquant, à l'intérieur de chaque classe, les éléments retenus comme prioritaires par la société qui les élabore. A l'intérieur des toponymes relatifs à l'agriculture, par exemple, elle permettra de voir quelles sont (ou ont été) les cultures majoritaires ou bien, parmi la classe des hydronymes, quelles sont les formes d'appropriation, d'utilisation, de répartition sociale de l'eau présentes sur un même territoire, quelles sont celles qui dominent, etc. Cette seconde approche peut encore être affinée par l'analyse des différents qualificatifs accompagnant chaque sous-classe de toponymes. C'est-à-dire – dans la classe des hydronymes – non plus la fontaine, la source ou le puits mais la fontaine *de Jules*, la fontaine *froide*, la source *pure*, le puits *des amoureux*, etc.

A ce niveau d'analyse, on sera à nouveau attentif au contenu *sémantique* des toponymes. C'est le moment de s'intéresser aux étymologies savantes et populaires ou, pour le dire autrement, de confronter les points de vue *-etic* et les points de vue *-emic*. Étymologies savantes que l'on puisera dans la diversité de nos sources écrites à quoi s'ajoutent, à ce stade de l'analyse, les différents dictionnaires toponymiques et étymologiques disponibles sur le domaine auquel on s'intéresse ; étymologies populaires que l'on saisira aux sources orales de la mémoire par enquête directe auprès des habitants mais aussi aux sources de la littérature locale que l'on appréhendera à travers les chansons, les proverbes, les légendes mettant en jeu les noms de lieux ⁽¹⁰⁾. On ne sera pas surpris de relever des discordances de sens, au cours de cette approche, non seulement en passant du domaine savant au domaine populaire mais également à l'intérieur de ce dernier. En effet, dans ce travail sur la mémoire on ne peut ignorer que l'évolution

(9) Au Maghreb, par exemple « il suffit de regarder une carte, ou de feuilleter une liste de communes, pour s'apercevoir [...] à quel point la toponymie est liée aux manifestations de l'eau » (Marie SOUBES-VIROLLE, 1985, p. 83). Dans les sociétés touarègues de l'Ahaggar (Algérie), citées par Monique JAY (1993, p. 70), les hydronymes abondent, en proportion, du reste, avec l'étendue du lexique et du champ sémantique de l'eau. Il en est de même en basse Provence où « la recherche de l'eau constitue l'une des séries toponymiques prédominantes » (Bruno MARTINELLI, 1982, p. 17). Les Touaregs nigériens privilégient le règne végétal et, en particulier, l'arbre dans leur système de nomination de l'espace (Edmond BERNUS, 1981, p. 67). Chez les Eskimo Naujâmiut de l'ouest du Groënland, ce sont les toponymes désignant des réalités ou des particularités géographiques et topographiques qui priment sur les autres classes au détriment même de la faune dans cette société de chasseurs (Jean-François LE MOUËL, 1978, p. 100).

(10) Ces sources ont des rapports divers avec la toponymie. Certaines légendes ou histoires se présentent comme des récits étiologiques sur les noms de lieu, certaines chansons sont construites comme un parcours du territoire égrenant des toponymes, ce sont les plus riches ; d'autres, à ne pas négliger, n'ont qu'une relation incidente avec elle.

du stock toponymique, à l'échelle d'une communauté, peut être différente selon les catégories de toponymes. On sait que les microtoponymes, par exemple, se renouvellent plus rapidement que les autres. Aussi coexistent, dans le stock connu et utilisé par les usagers, des toponymes relevant de strates historiques différentes et qui n'ont pas tous conservé leur intégrité sémantique dans les mémoires. C'est pourquoi il arrive d'assister à des réinterprétations étymologiques afin de se réappropriier le sens de toponymes devenus obsolètes comme il arrive de constater que certains toponymes, demeurés dans les consciences comme repères spatiaux, existent indépendamment de leur contenu sémantique. Ce travail des usagers sur le sens nous intéresse autant que la signification originelle des toponymes.

Au cours de cette analyse sémantique on sera attentif non seulement « à éclairer par l'étymologie le sens des mots, leur classement historique et sémantique » (Dauzat, 1937) mais à comprendre quels sont les critères qui ont présidé aux choix des usagers. Par cette démarche, on essaiera non plus de répondre à la question : « Comment nomme-t-on ? » mais à la question « Pourquoi nommer ? ». En effet, si, en matière de lieux, on nomme pour individualiser, identifier, repérer une portion d'espace, les choix qu'on opère dans la multitude des possibles ont évidemment un sens. On peut, par exemple, dans la classe des hydronymes relevés dans une commune, s'interroger sur le fait que sur une cinquantaine de puits portant le nom de leur propriétaire actuel ou disparu, comme il est courant, seuls quelques-uns ont été choisis comme « signes » identificateurs d'une portion d'espace pour devenir des noms de quartiers. C'est que ces puits étaient remarquables en ceci qu'ils ne tarissaient pas en saison sèche et pouvaient être utilisés collectivement à l'échelle d'un quartier quand l'eau venait à manquer aux fontaines du village ⁽¹¹⁾.

L'approche toponymique ainsi conçue, dans la pluralité de ses dimensions quantitatives et qualitatives, peut fournir la matière à une visée comparative, chère à l'ethnologie, et qui peut être très féconde ici. La comparaison de divers systèmes toponymiques sur plusieurs territoires – appartenant ou non à la même aire culturelle – fera apparaître des constantes et des variations dans la distribution thématique des toponymes, leur densité, etc., susceptibles de nous renseigner sur les différentes formes d'appropriation humaine de l'espace ; formes qui peuvent être regroupées en « familles » révélant des types de constructions culturelles caractéristiques de types d'établissements humains ⁽¹²⁾. En effet, si les « or-

(11) Exemple emprunté à l'étude de Bruno MARTINELLI (1982, p. 18) sur la commune de Pourrières dans le Var. L'obligation de céder son eau en période de sécheresse ou de quelque pénurie est répandue en Méditerranée où elle fait partie des nombreuses règles qui régissent le code de l'honneur.

(12) Dans le domaine français, on peut se référer, sur cette approche, aux travaux de Lucienne ROUBIN (1973, p. 469-478) pour la haute Provence auxquels font écho ceux de Georges RAVIS-GIORDANI (1978, p. 135-157) pour la Corse du nord. Bien que les études toponymiques soient très tôt apparues comme essentielles en anthropologie (Franz BOAS, 1885) et aient donné lieu à une abondante littérature en sciences humaines (cf. entre autres BOAS, 1966, pp. 176-178), à ma connaissance peu de travaux à perspective *comparative* ont été à ce jour effectués.

donnances toponymiques, au même titre que les séries artistiques, systèmes de parenté, coutumiers juridiques, ou calendriers rituels, sont hautement significatives des mentalités qui les élaborent » (Roubin, 1973, p. 477), il n'est pas interdit de penser que l'on puisse mettre en évidence, par le biais de la comparaison, des systèmes de classifications toponymiques, en nombre limité, significatifs de tel ou tel système de pensée associé à tel type d'environnement ⁽¹³⁾.

L'étude de cas qui va suivre est volontairement quelque peu atypique. Elle n'illustre pas, en effet, parfaitement la démarche qui vient d'être exposée mais c'est parfois dans les résistances de l'objet que s'éprouve le mieux la validité des concepts et des méthodes.

NOMMER L'ESPACE MARITIME

L'étude toponymique ⁽¹⁴⁾ de l'espace maritime pose quelques problèmes spécifiques, et le schéma d'approche qui vient d'être décrit ne peut s'appliquer au milieu marin qu'au prix de quelques transpositions. Si, comme nous l'avons dit, la toponymie ne peut être dissociée d'autres procédés de « domestication » de l'espace, il faut alors s'arrêter quelques instants sur cet espace particulier. Particulier, en effet, car les caractéristiques mêmes de l'élément aquatique n'offrent aucune prise aux différents marquages matériels auxquels se prêtent les paysages terrestres. Ceux-ci, façonnés par les hommes qui y laissent l'empreinte de leurs activités, livrent spontanément une part de leur structure (tracés des voies de communication, du parcellaire, répartition des espaces boisés, cultivés, habités... que l'on peut embrasser d'un simple regard) alors qu'en mer les gestes des acteurs s'effacent sur l'étendue délébile de l'eau. Aucune trace, aucun marquage matériel ne vient ici au secours de l'observateur de cette étendue perpétuellement relissée. Sa fluidité, l'invisibilité de ses fonds, la mobilité et l'instabilité de ses ressources suscitent, par ailleurs, des modes d'appréhension différents de ceux auxquels se prête le milieu terrestre. Entre les fonds sous-marins invisibles et impalpables qui recèlent des ressources et l'homme qui les convoite s'intercale l'outil – ligne, filet ou nasse – qui, à la fois, capture les ressources et renseigne sur les caractéristiques du milieu. Instrument de perception autant que d'exploitation d'un espace inaccessible directement, c'est donc lui qui forme le médiateur privilégié de la connaissance. Ainsi les fonds sous-marins sont-ils avant tout, pour les pêcheurs, un espace représenté. C'est sous forme de carte mentale, faite à la fois des représentations collectives transmises de génération en génération et des leurs propres, fondées sur la pratique individuelle des parages de pêche, que

(13) On peut penser, par exemple, que la comparaison de systèmes toponymiques de sociétés nomades et sédentaires pourraient être d'un apport utile aux conceptions d'André Leroi-Gourhan sur l'espace « itinérant » et l'espace « rayonnant » (1965, p. 155).

(14) Une partie des considérations qui vont suivre ont déjà été exprimées dans un article paru en 1987 dans le *Bulletin d'Ecologie Humaine*, Vol. V, n° 1, pp. 23-45.

se fixe leur appréhension des fonds. On ne se trouve donc pas ici dans le même cas que celui où l'on est lorsqu'un paysage s'offre à tout un chacun comme un donné de la perception mais « devant » un paysage conçu par un processus particulier de connaissance et qui ne se donne à « voir » qu'à certains (les concepteurs). Ceci n'est pas sans incidence sur les formes que peut prendre l'enquête toponymique en milieu marin puisque le partage des lieux, la déambulation sur le « terrain » en compagnie des informateurs ne peuvent être, dans un premier temps, d'aucun secours. Car que voir depuis cette surface uniforme de ce qui ne s'appréhende pas d'emblée mais qu'une fois déjà construit dans un autre espace mental que le nôtre ? Cet accès particulier à l'espace l'est également quand il s'agit de sa propriété. Bien public, l'espace maritime est, en effet, inaliénable. Il ne peut donc être possédé en propre par un individu ou une collectivité. Si possession il y a, elle est technique et cognitive et se fonde non sur l'espace lui-même mais sur un capital de gestes, de savoirs, de mémoire. L'espace marin n'est donc jamais possédé comme pourrait l'être une terre par ceux qui l'exploitent mais plutôt comme peut l'être une langue. Ceci exclut toute forme d'emprise officielle, de type cadastral par exemple, comme cela existe sur terre dans nos sociétés. Ceci exclut aussi toute forme de marquage matériel de l'espace (exception faite des infrastructures portuaires et des balises qui ne découlent pas directement de l'inscription au sol des pratiques laborieuses comme c'est le cas, à terre, de l'organisation d'un champ ou d'un réseau d'irrigation). Ceci implique donc une quasi-exclusivité des formes symboliques d'emprise sur l'espace. Ces caractéristiques de l'espace marin qui influent sur les manières qu'ont les hommes de l'appréhender et de se l'« approprier » retentissent évidemment aussi sur leurs façons de le nommer. C'est ce que nous tenterons de voir à partir d'un corpus de toponymes marins établis auprès d'une collectivité de pêcheurs dans le Golfe du Brusc (Var) (15).

La pêche que l'on pratique ici, comme dans le reste de l'est varois, est une pêche artisanale aux « arts fixes » (16) qui s'exerce en vue des côtes au moyen de petites embarcations et selon un rythme de l'ordre de la journée. Elle ne peut se pratiquer sans une connaissance au mètre près des fonds, seule chance pour le pêcheur d'atteindre sa proie et d'éviter les obstacles qui détérioreraient son matériel. C'est pourquoi chaque point utile à la pêche et à la navigation est étiqueté et inscrit sur un registre mémorisé, sa carte mentale, qui contrairement aux cartes marines officielles est d'une extrême richesse toponymique. Plus de cent

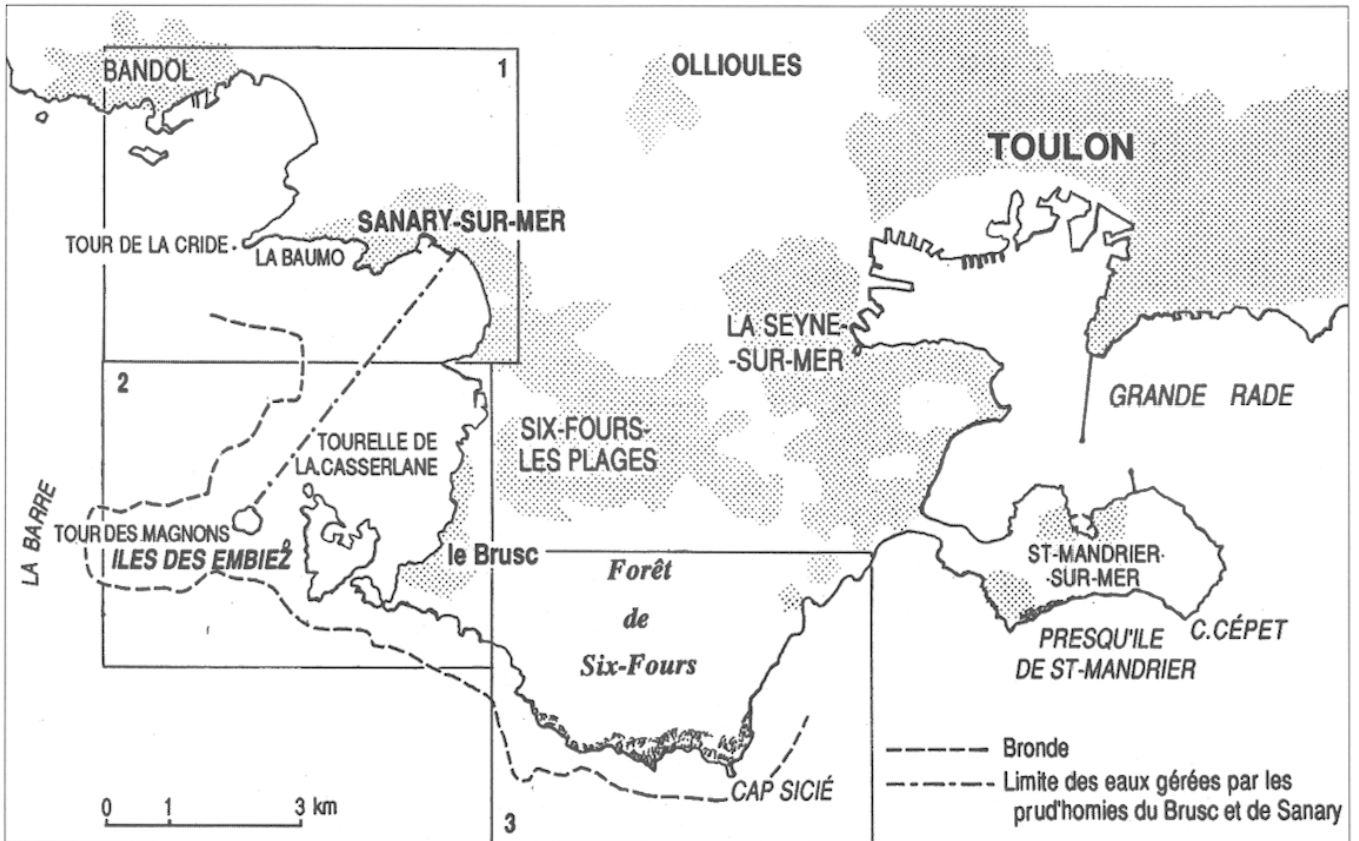
Pages suivantes : cartes de l'enquête toponymique réalisée dans le golfe du Brusc (Var).

L'enquête toponymique a été réalisée auprès de pêcheurs connus pour leur connaissance étendue des parages de pêche et leur longue pratique du métier. Leur âge (entre 45 et 83 ans), le large éventail des techniques qu'il possédaient, la « réputation » dont ils jouissaient dans leur profession ont guidé notre choix.

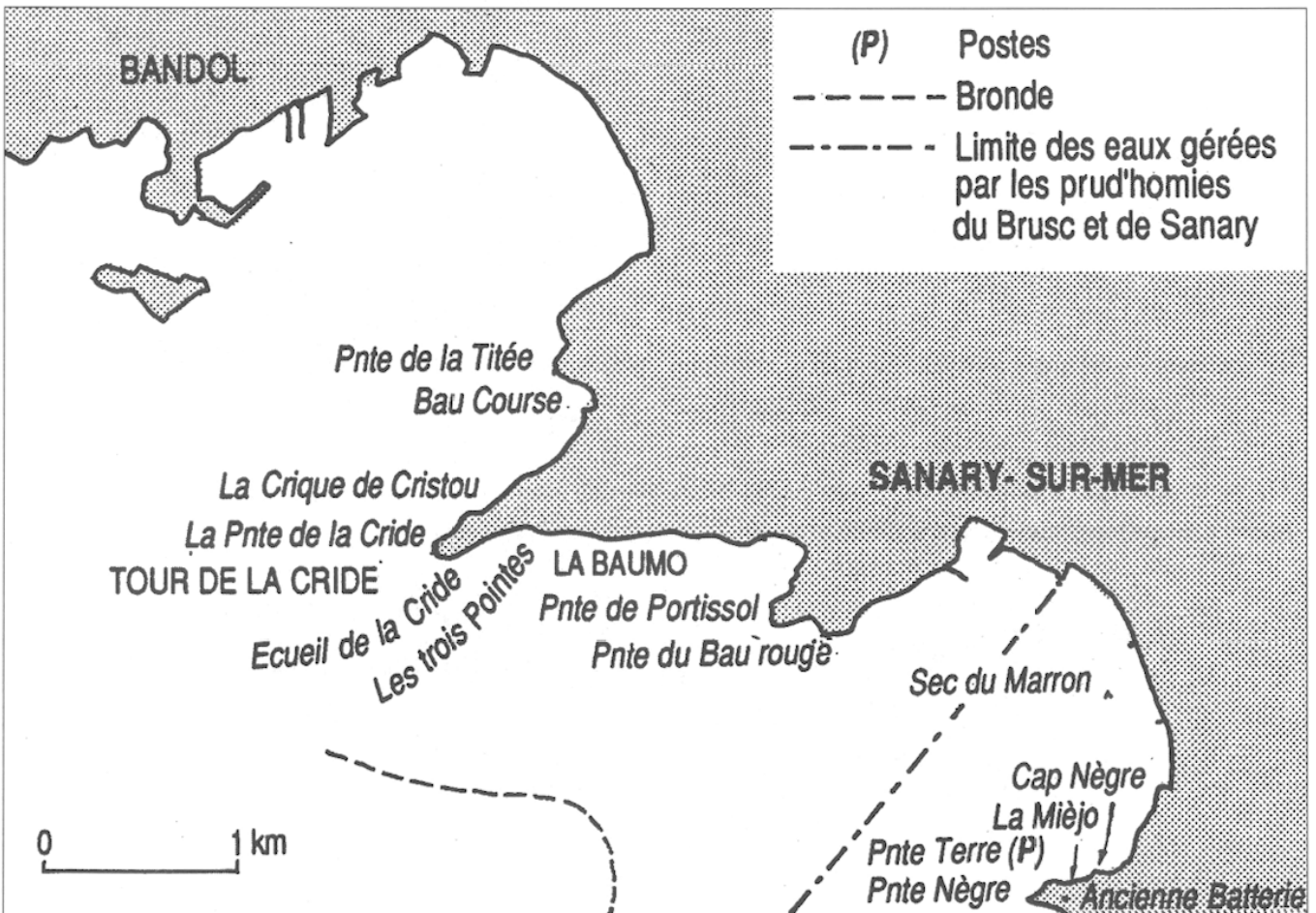
Pratiquement nous avons procédé par enquêtes individuelles à partir de cartes vierges. Au terme de plusieurs entretiens nous avons représenté à chacun la carte réunissant tous les toponymes pour la vérifier et la compléter avec eux.

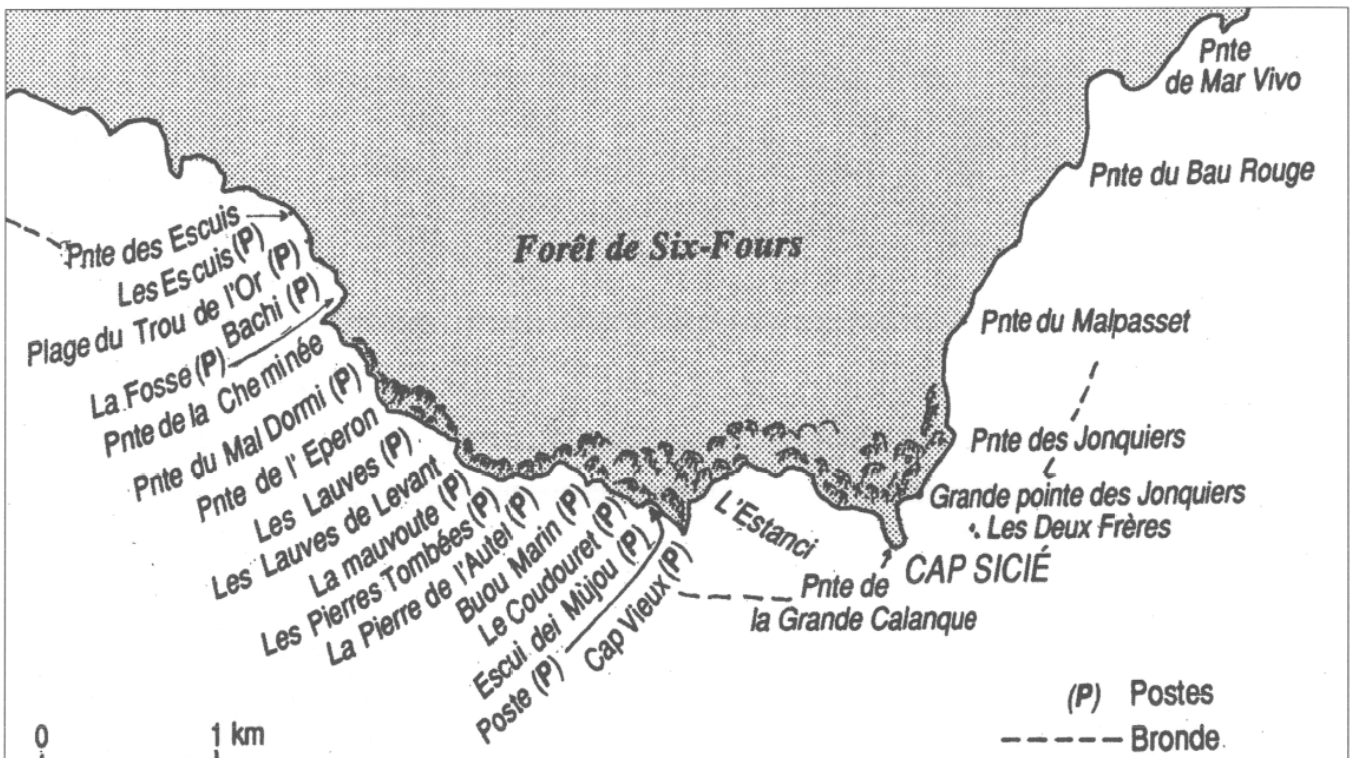
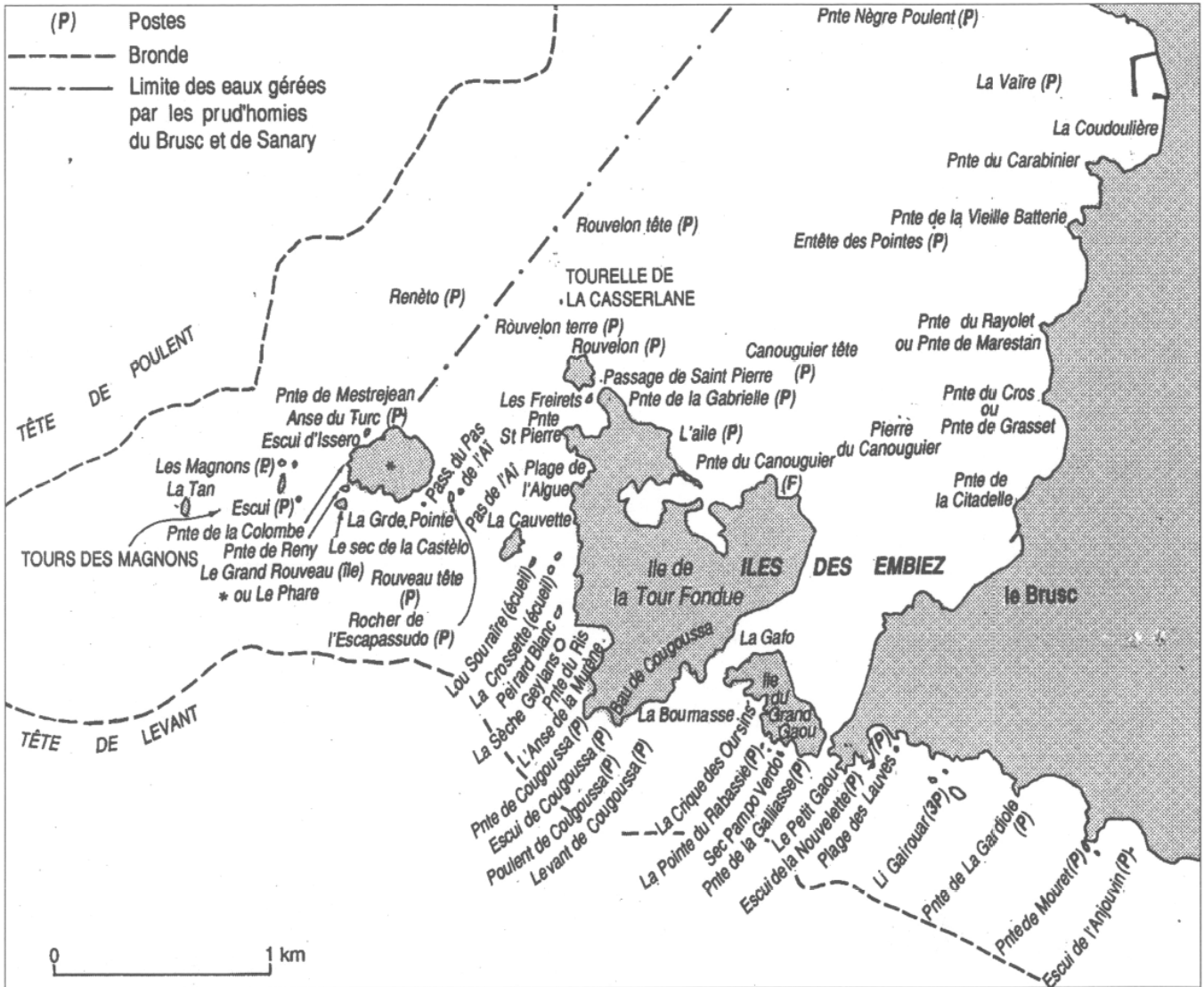
La carte qui figure dans ce texte couvre un espace maritime beaucoup plus étroit que celui initialement proposé aux pêcheurs ; nous l'avons réduit du fait de l'absence de toponymes au delà de la *bronde* vers le large et au delà du Cap Sicié vers l'est.

- (15) On n'exposera que très succinctement les conditions techniques et sociales de l'exercice de la petite pêche artisanale telle qu'elle se présente sur cette côte. Pour une approche plus documentée, cf. DUFOUR (A.H.), 1985.
- (16) On entend par pêche aux « arts fixes », la pêche utilisant des engins que l'on pose sur un fond et que l'on retire au bout d'un certain temps.
- (17) On appelle *pierre* dans le langage de la pêche une roche faisant plus ou moins saillie sur les fonds marins et pouvant retenir du poisson. Dans ce cas, elle est sélectionnée et nommée.
- (18) Un consensus existe, en effet, qui autorise chaque pêcheur à exploiter individuellement certains parages de pêche qu'il aura personnellement découverts, parages dont les coordonnées ne sont naturellement pas divulguées.



Carte de l'enquête toponymique. Cartographie Nora Esperguin, Musée Dauphinois, Conservation du Patrimoine de l'Isère.
 Ci-dessous et ci-contre : détail des zones 1, 2 et 3 de la carte générale.





quatre-vingts toponymes ont été relevés et devraient figurer sur la carte ci-contre qui a été expurgée des *pierres* ⁽¹⁷⁾ et parages de pêche tenus secrets ⁽¹⁸⁾. Parmi ceux qui y figurent plusieurs sont des *postes*, c'est à dire des fonds connus de longue date par la collectivité pour leur qualité poissonneuse en certaines saisons. Ils sont, de ce fait, rigoureusement répertoriés et ce d'autant plus qu'ils sont objets de tirages au sort périodiques entre les pêcheurs pendant la saison propice. Par ailleurs, certains points de l'espace sous-marin sont identifiés et inventoriés sans être à proprement parler nommés : ils correspondent à des coordonnées – les amers – que les pêcheurs appellent *enseignes* qui correspondent aux points remarquables de l'espace situés à terre ou en mer, qu'ils alignent deux à deux pour former des lignes imaginaires à la section desquelles se trouve le lieu à reconnaître. Ce qui désigne ce lieu n'est alors pas un nom mais une formule du type : « A voir le Cap Vieux par les Pierres tombées et le feu de La Ciotat par l'ouest de l'Île Verte. » On ne peut, par conséquent, pas considérer comme anonymes ces points de l'espace au contraire si soigneusement identifiés. On voit donc que le semis de lieux réellement approprié par les pêcheurs est beaucoup plus important qu'il n'y paraît à l'examen de la carte qui figure dans ce texte.

Une première approche *quantitative* du réseau toponymique du territoire de cette communauté se solde par un constat d'abondance. Cette abondance signe la finesse de ce type de pêche aux arts fixes qui requiert un quadrillage très précis des fonds à exploiter et manifeste à quel point cet espace, vide et uniforme pour l'observateur, est pour le pêcheur un univers minutieusement différencié.

En second lieu, la répartition et la concentration relative des toponymes qui se distribuent sur cette carte précisent l'extension et la densité d'utilisation des zones de pêche : elles donnent donc une idée de la manière dont sont appropriés les fonds. Tous les toponymes se distribuent à l'intérieur d'une zone, la *bronde* ⁽¹⁹⁾, au-delà de laquelle l'espace n'est plus nommé. Cette zone définit une limite, mais contrairement à ce qui se passe sur terre où ces lignes de partage entre deux univers sont marquées par des toponymes de limite abondants et diversifiés, rien ici ne la désigne nommément. Seule une expression, *fouare de*, qui n'est pas un toponyme, employée pour signifier qu'on la dépasse – qu'on est allé en « dehors de » – atteste ce caractère extrême. Quant aux frontières entre les territoires exploités par deux communautés de pêcheurs voisines, elles sont marquées par deux lignes imaginaires correspondant aux prises d'amers et ne donnent pas non plus lieu à un marquage toponymique spécifique comme c'est le cas sur terre.

L'analyse *thématique* des toponymes permet d'accéder, à travers le mouvement sélectif d'appropriation du territoire, aux choix qu'opère la conscience collective dans son environnement. On constate qu'ici ce sont les parages de pêche pois-

(19) *Bronde* : terme du vocabulaire des pêcheurs et n'ayant pas son équivalent en français, il désigne un changement dans la nature des fonds déterminé par la diminution ou l'absence de rayonnement solaire entraînant une modification de la végétation et de la faune qui les fréquentent. Les toponymes qui ne figurent pas sur cette carte sont également tous situés à l'intérieur de cette ligne de *bronde*.

sonneux qui, avec les pointes et les caps, les écueils, *escuis*, et les hauts fonds, *secs*, sont les fragments d'espace les plus nommés. Viennent ensuite les lieux d'abris – plages, anses, calanques, criques et les voies de passage – *pas, échappées*⁽²⁰⁾. Ces choix spécifiques reflètent les trois dimensions saillantes sur lesquelles s'organise l'univers des pêcheurs, à la lumière desquels les toponymes marins apparaissent moins comme des *qualificateurs* d'espace – ce que bien sûr ils sont aussi – que comme des *signaux* (de ressource, de danger, d'abri) à l'exclusion quasi totale de tout autre objet de désignation.

L'analyse *sémantique* des toponymes montre qu'à de rares exceptions près tous les qualificatifs appliqués au milieu marin sont empruntés au répertoire terrestre (seulement 6,6 % des toponymes font référence au milieu marin). Les lieux-dits associent les hommes (anthroponymes), les événements, les particularités du monde côtier de référence aux fonds marins comme si, dans ce mouvement de « domestication » de l'espace qui consiste à le nommer, le passage de l'inconnu et hostile au familier et maîtrisé se faisait par projection d'un univers sur l'autre, de l'univers terrestre sur l'univers marin. Le registre sémantique dans lequel puisent les marins pour désigner l'espace souligne, sur le plan symbolique, l'étroite intrication, enracinée dans les pratiques, des mondes terrestre et marin qui caractérise, sur ce littoral, la petite pêche côtière.

Annie-Hélène DUFOUR
UMR 6591 CNRS
Université de Provence

(20) Sur l'ensemble des toponymes relevés, plus de 96 % appartiennent à ces catégories d'espace dont 39,06 % signalent des ressources halieutiques, 35,34 % des pointes et des caps, 11,16 % des écueils et des hauts fonds, 11,16 % des abris et des voies de passage.

Bibliographie des ouvrages cités

- BALFET (H.) *et al.*, 1976, *Pratiques et représentations de l'espace dans les sociétés méditerranéennes*, Paris, Éd. du CNRS.
- BERNUS (E.), 1981, *Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, Mémoires ORSTOM n° 94, Éd. de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre Mer, Paris.
- BOAS (F.)
— 1885, « Baffin Land », *Petermanns Mitteilungen*, Traduction L. Muller-Wille, 1983.
— 1966, « On Geographical Names of the Kwakiutl Indians », in *Language in Culture and Society* (D. HYMES ed.), Harper and Row, pp.171-181 (1^{re} éd. 1934).
- BROMBERGER (C.) *et al.*, 1981, « Les paysans varois et leur colline. Les enjeux symboliques d'une "passion" », *Forêt Méditerranéenne*, t. III, n° 1, pp. 45-56.
- COLLIGNON (B.), 1994, *L'orientation chez les Eskimo du Cuivre*, Thèse, Paris I.
- DAUZAT (A.), 1937, *Les noms de lieux. Origine et évolution*, Paris, Delagrave.
- GRANET (M.), 1968, *La pensée chinoise* (1952), Paris, Albin Michel, Coll. l'Évolution de l'Humanité.
- DUFOUR (A.-H.),
— 1985, *Entre bouasque et bronde. Étude ethnologique de l'espace sur le littoral provençal*, Paris, Éd. du CNRS.
- 1985, « Poser, traîner, deux façons de concevoir la pêche et l'espace », *Bulletin d'Écologie Humaine*, Vol. V, n° 1, pp. 23-45.
- JAY (M.), 1993, *L'eau chez les Touareg. Étude ethnolinguistique*, Maîtrise, Paris X.
- LE MOUËL (J.-F.), 1978, « Ceux des mouettes ». *Les Eskimo naujâmiut. Groënland-Ouest*, Paris, Institut d'Ethnologie.
- LEROI-GOURHAN (A.), 1965, *Le geste et la parole. La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel.
- LÉVI-STRAUSS (C.), 1995, *La pensée sauvage*, Paris, Plon (1962), Agora Pocket.
- MARTINELLI (B.), 1982, « Toponymie et société. Contribution à l'étude d'un espace communautaire en Basse Provence », *Études Rurales*, n° 85, pp. 9-31.
- RAVIS-GIORDANI (G.), 1978, « Espace et groupes sociaux : organisation et appréhension symbolique », in Collectif *Pieve e Paesi*, Éd. du CNRS, pp. 469-478.
- ROUBIN (L.), 1973, « Ordonnance toponymique en montagne provençale », in *L'homme hier et aujourd'hui. Hommage à André Leroi-Gourhan*, Cujas, pp. 469-478.
- SOUIBES-VIROLLE (M.), 1985, « Eaux de la terre, eaux du ciel. De quelques rituels et représentations hybrides au Maghreb », *Présence de femmes*, n° 3, mai, pp. 80-133.